au sujet de la position anormale du ministre du Revenu national par rapport à ces règles.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Quand j'aurai quelque renseignement à communiquer à la Chambre à cet égard, je le ferai de ma propre initiative.

LES TRANSPORTS

TAUX CONVENUS DES CHEMINS DE FER-OBSERVATIONS FORMULÉES DEVANT LE COMITÉ PERMANENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. M. Campbell (The Battlefords): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports (l'honorable M. Marler) et je regrette de n'avoir pu l'en aviser. Le Gouvernement a l'intention de déférer le bill n° 499 au comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques et s'il en est ainsi, fournira-t-on l'occasion à l'Association des camionneurs canadiens d'y comparaître?

M. L. Langlois (adjoint parlementaire au ministre des Transports): La question est encore à l'étude.

LA HOUILLE

FERMETURE PRÉSUMÉE DE MINES EN NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. J. MacEachen (Inverness-Richmond): Le ministre des Mines et Relevés techniques pourrait-il nous dire, monsieur l'Orateur, vu la nouvelle voulant que huit puits de la Dominion Coal Company soient inactifs pour environ six jours, si les efforts entrepris pour augmenter les ventes de charbon de la Nouvelle-Écosse au Royaume-Uni ont remporté quelque succès?

L'hon. George Prudham (ministre des Mines et Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, huit mines environ de la Dominion Coal Company sont fermées depuis environ six jours, à cause d'une accumulation considérable de menus de houille. A titre d'expérience, le Gouvernement a autorisé le versement d'une subvention maximum de \$2.50 par tonne à l'égard de l'exportation de menus de houille à la Grande-Bretagne jusqu'à concurrence de 100,000 tonnes. Je suis heureux d'annoncer que la société a fait savoir hier qu'elle avait conclu une vente de 100,000 tonnes et que le premier navire a été nolisé et doit commencer à prendre des chargements de menus de houille à la fin du mois.

DÉFENSE NATIONALE

INTERPELLATION AU SUJET DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je poserai une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il indiquer à la Chambre quand nous nous occuperons des crédits du ministère de la Défense nationale?

L'hon. R. O. Campney (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas le leader de la Chambre et ne puis, par conséquent, indiquer de date précise au chef de l'opposition. J'ai parlé il y a un ou deux jours au leader de la Chambre et j'ai proposé vers la fin de la semaine prochaine. Cela dépend de lui, toutefois, et je ne suis pas certain quand il a l'intention de faire examiner les crédits de la défense par le comité.

LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

MODIFICATIONS TENDANT À AUGMENTER LE TAUX DES PRESTATIONS, À METTRE AU POINT LES CONTRIBUTIONS, ETC.

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Robinson (Simcoe-Est), passe à l'examen des articles du bill n° 328 présenté par l'honorable M. Gregg et concernant l'assurance-chômage.

M. le président: Le comité permanent des relations industrielles a examiné ce bill. Les honorables députés trouveront certains amendements paraissant aux pages 688 à 691 des *Procès-verbaux* du mercredi 8 juin.

Sur l'article 1er-Titre abrégé.

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): Monsieur le président, en soumettant de nouveau le projet de loi au comité plénier, je puis déclarer que le comité permanent des relations industrielles l'a étudié soigneusement et de façon équitable. Tout ce que je veux faire, c'est remercier les membres du comité permanent de la serviabilité dont ils ont fait preuve en abordant leur tâche et du travail utile qu'ils ont accompli dans l'examen du bill et lorsque des organismes de l'extérieur ont présenté des observations au comité.

Mme Fairclough: Monsieur le président, à l'occasion de la présentation de la mesure au comité plénier, j'aimerais tout d'abord faire une observation personnelle et dire au ministre que nous savons qu'il partira demain pour assister, outre-mer, aux sessions de l'Organisation internationale du Travail. Nous lui souhaitons un agréable voyage et

[L'hon. M. Drew.]